

COMMISSION PERMANENTE DU 17 OCTOBRE 2019

Rapport n° CP 2019-445 **Politique de tarification de la restauration scolaire dans les lycées** **publics franciliens - 4ème rapport pour 2019**

Texte de l'amendement :

Un article supplémentaire, ainsi rédigé, est ajouté à la délibération :

« **Article 14 : Mettre à disposition de tous les lycéen-ne-s des manuels utilisables.**

- . *L'exécutif régional s'engage à étudier le degré de qualité du service fait dans les trois lots du marché public. Il s'engage à faire jouer les clauses du marché pour fournir le service commandé et suspendre tout paiement jusqu'à réalisation effective des prestations de la commande publique. Si le défaut d'exécution était avéré, l'exécutif devrait alors dénoncer ce marché public.*
- . *L'exécutif régional s'engage à établir un état des lieux précis des dysfonctionnements rencontrés à l'usage des ordinateurs/tablettes supports des manuels numériques.*
- . *L'exécutif régional s'engage à créer immédiatement un fonds d'urgence à hauteur de 60 millions d'euros afin de remplacer rapidement les manuels pédagogiques numériques qui font l'objet de dysfonctionnements majeurs.*

Exposé des motifs

METTRE FIN AUX DISFONCTIONNEMENTS PROVOQUES PAR LE PASSAGE A MARCHÉ FORCÉE AUX MANUELS NUMÉRIQUES DANS LA MOITIÉ DES LYCÉES FRANCILIENS

Dès mai dernier, le groupe Front de gauche avait mis en garde l'exécutif régional des insuffisances du dispositif mis en place dans le cadre de la délivrance des tablettes numériques et des ordinateurs pour les lycéens franciliens. Nous avons alerté sur la nécessité de penser l'outil numérique dans le cadre scolaire (défaillances techniques, panne, vol, nécessité de prévenir les addictions ou les phénomènes de cybersexisme ou de harcèlement numérique...). La droite régionale « *voulait tourner la page* » (comme l'indique les affiches de communication apposées dans les couloirs du métro) et forcer le passage d'une majorité de lycées aux manuels numériques. Toute politique publique nécessite d'être pensée en amont, accompagnée dans sa conception et dans sa mise en œuvre par des expert-e-s.

Au-delà des livraisons tardives pour de nombreux lycéen-ne-s franciliens, les outils numériques régionaux distribués cumulent les problèmes : outils défectueux, impossibilité de les réparer, de télécharger les manuels numériques, outil numérique inadapté pour un usage pédagogique en milieu scolaire (sans wifi, sans prises électriques suffisantes...), outils bridés (sans explication) à 3 manuels numériques pour les lycées professionnels... De tels dysfonctionnements empêchent l'utilisation des manuels numériques et obligent les enseignants et les élèves à travailler sur des photocopies comme seules ressources pédagogiques.

Le marché public passé par la Région pour la fourniture et la mise en service d'ordinateurs et de matériels numériques mobiles a été divisé en trois lots afin d'être compatible avec trois services de gestion d'appareils numériques à usage scolaire (*intune éducation, zuludesk et sqool*) respectivement pour 71 291 188 €, 5 774 948 € et 47 172 777 € soit un total de 124 238 913 millions €. Le rapport CP 2019-359 (Information sur l'usage par la Présidente de la délégation pour signer

les marchés et leurs avenants en application de l'article L. 4231- 8 du CGCT) de septembre 2019 indique que la société ECONOCOM PRODUCTS ET SOLUTIONS a remporté les deux premiers lots et LA POSTE le troisième. Manifestement, les prestations visées par ces marchés publics connaissent un défaut d'exécution. Si la Région constate que le service n'est pas fait, elle doit faire jouer les clauses et surtout ne doit en aucune manière procéder au paiement des prestataires ; le cas échéant, elle devra dénoncer ce marché et récupérer les sommes indument perçues. Si tel n'était pas le cas, la défaillance émanerait de la collectivité qui constate un service défaillant et gaspille ainsi des millions d'euros d'argent public.

Dans l'immédiat, la responsabilité de la Région est de fournir aux lycéen·ne·s un outil en état de marche leur permettant d'étudier et de suivre leur scolarité avec l'ensemble du matériel pédagogique nécessaire. C'est le sens de la mise en place d'un fonds d'urgence pour pallier aux dysfonctionnements et remplacer, le cas échéant, les outils numériques par des manuels papiers si aucune solution numérique fonctionnelle n'était trouvée. Cela contredirait pour le moins les propos tenus par la Vice-Présidente en charge des lycées à la commission permanente des lycées : « *les tablettes ne réclament pas une maintenance extraordinaire* »... mais là ne devrait pas être l'essentiel lorsque l'on dirige une collectivité comme l'Île-de-France !

Quand le « cadeau » de Valérie Pécresse se transforme en cadeau empoisonné, cela pose nombre de questions auxquelles la droite régionale devra rapidement répondre : Est-ce que le cahier des charges de la prestation a été négligé ? Est-ce c'est la recherche du moindre coût qui a abouti à l'acquisition de matériel au rabais ? Est-ce l'exécutif régional, à travers une opération de communication d'envergure, a commis une telle gabegie d'argent public ? Des réponses sont attendues par les familles et les communautés éducatives.

Céline MALAISE
Présidente de groupe

